Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260902-20260903-DE

Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **2 Septembre 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 27/08/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 2

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Nathalie LANGLOIS, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : Anne-Sophie LEROUX (pouvoir à Jean-Baptiste CANIVET), Emmanuelle FLAUX (pouvoir à Nathalie GUÉRIN)
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.09.03 – FINANCES- TARIFS SALLE KARNAY ANNÉE 2026 2027 – ASSOCIATION YOGA

M. le Maire propose de fixer les tarifs pour la location de salle pour 2026/2027 pour l'association Samana (yoga).

✓ Décision :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de fixer les tarifs de location de l'espace Karnay comme suit pour l'association Samana :**
- **330€ pour l'association Samana (yoga) pour l'utilisation de l'espace Karnay pour 3 cours par semaine pour l'année scolaire 2026/2027.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 04/09/2026
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ (Côtes d'Armor)